



## Compte rendu de la Commission Information et Aide au Logement qui s'est tenue le 27 novembre 2012 à Clichy salle OP14

Début de la séance à 9h40.

Présente pour la Direction :

Mme Brigitte Métais responsable Pôle logement RH.

M. William Gallou responsable adjoint logement.

M. Sébastien Aubagnac RS RH Fret.

Membre de la commission : Laurent Aloy (CFDT) président

Philippe Roy (sud-rail) Xavier Lemaire (UNSA), Pascal Brévière et Thierry Hopley (CGT).

En préambule, M. Gallou demande que les questions soient envoyées au moins 1 mois avant la date de la commission pour avoir des réponses à donner avec le maximum de renseignements.

Les chiffres concernant l'année 2012 seront finalisés entre le 15 mars et le 1<sup>er</sup> avril. Donc il sera possible d'organiser une CIAL Fret à partir du 1<sup>er</sup> avril 2013.

Mme Métais indique qu'avec son adjoint, ils font toutes les Commission Information et Aide Logement des régions SNCF.

Présentation du département logement qui est rattaché au service RH de l'EPIC SNCF avec comme hiérarchique M. Hislaire.

Le service comporte 52 à 53 personnes regroupées en plusieurs pôles.

Un organigramme sera envoyé au service RH RS de fret pour consultation qui le retransmettra aux membres de la Commission Information et Aide au Logement Fret.

Mme Métais et M. Gallou ont indiqué à plusieurs reprises pour le complément des questions qui n'ont pas eu de réponse, qu'un document serait envoyé au service RS de Fret prochainement.

Questions pour la commission logement CE Fret pour 27 novembre 2012

1. La commission demande d'expliquer aux membres de la commission les annexes 1 à 10 fournies ?

[Une explication des différentes annexes fournies en préambule à la Commission Information et Aide au Logement a été effectuée en séance pendant 15 minutes. Cela a permis de répondre à un certains nombres de questions posées par les membres de la Commission.](#)

2. La commission demande de combien de temps est l'attente en moyenne pour l'obtention d'un 1<sup>er</sup> logement par région SNCF?

[Réponse dans les documents donnés en séance par le Département Logement.](#)

3. La commission demande de combien de temps est l'attente moyenne pour l'obtention d'un logement plus grand par région SNCF ?

Il n'y a pas de statistique pour le changement de logement concernant l'attente moyenne. C'est une nouvelle demande de logement qui est effectuée lorsque l'agent veut un logement plus grand ou plus petit.

4. La commission demande pourquoi des agents n'ont pas été satisfaits dans leur demande de logement ?

Il y a plusieurs causes :

- demande incomplète avec des pièces manquantes au dossier.

- Non renouvellement de la demande de logement de la part de l'agent après relance.

- Suite à refus de logement non justifié (pas d'explication valable) après normalement 3 propositions (souvent après 4 ou 5 propositions).

- Non réponse au permis de visite toujours après relance de l'agence auprès de l'agent.

5. La commission demande quels sont les critères d'attribution des logements ?

Il y a application du RH333 et les mêmes applications que pour le droit à un HLM.

6. La commission demande quelles sont les causes des demandes irrecevables pour 2011 ?

Il peut y avoir plusieurs cas. Soit l'agent est propriétaire près de son site d'emploi pour un logement social. Ou bien l'agent n'est pas du cadre permanent.

7. La commission demande quelles sont les modalités pour avoir un prêt PAS, PC, PTZ et Eco PTZ ?

Hors compétence pour le Département Logement, voir la SOCRIF.

8. La commission demande s'il existe à la SNCF le prêt patronal et quelles sont les modalités pour y avoir droit ?

Oui il y a un prêt patronal qui existe (voir document donné en séance).

9. La commission demande pour le parc de logement SNCF (46 624 toutes régions confondues), combien d'agents SNCF actifs, de retraités, d'ayant droit et de personnes sans lien avec la SNCF logent-ils (faire un tableau avec catégories de loueurs) ?

Le parc total ICF est de 83482 logements 23,6% agents SNCF. 28225 sont réservés logement SNCF. Autre bail 5545 (26,6% agents SNCF - 15,1% retraités - 58,3% non cheminots).

10. La commission demande quel est le montant de l'investissement pour la création de logement SNCF par région en 2012 (détail de logements) ?

Document qui sera envoyé au service RS de Fret.

11. La commission demande quel est le montant de l'investissement pour la réhabilitation ou l'amélioration des logements SNCF pour l'année 2012 par région (détail de logements) ?

Voir documents CIAL, environ 24 millions d'euros (c'est 0,45% de la masse salariale) sont consacrés à l'investissement des logements social SNCF sur tout le territoire.

12. La commission demande combien de logements ont été sortis du parc SNCF en 2011 et 2012 ?

Voir documents remis par le Département logement en début de séance.

13. La commission demande qui s'occupe des agents qui font des demandes de logements SNCF ?

C'est le service logement. Toutes les demandes sont adressées au Département logement de la SNCF.

14. La commission demande quels sont les motifs de demandes de logements annulés en 2011 par le pôle attribution ?

Voir le document de la CIAL

15. La commission demande dans le parc de logements disponibles, combien de maison individuelle y a-t-il (par région et site) ?

Le Département Logement ne fait pas de distinction. Il y a distinction des logements par rapport à leur nombre de pièce.

16. La commission demande pourquoi l'ICF applique les taux de surloyers dans leurs intégralités alors que la loi autorise les bailleurs sociaux à atténuer l'effet des surloyers ?

La sablière l'a fait en 2009, mais maintenant n'applique plus un surloyer maximum. Pour 2012, attends la loi de finance sur les surloyers. Il s'agit du SLS : sur loyer de solidarité.

17. Combien de commission d'attribution de logement ont lieu depuis la création du CE Fret ?

Il y a des commissions d'attribution toutes les semaines, voire même tous les jours, dans toutes les régions de France.

18. Quelles sont les personnes qui siègeront à ces commissions, et quels sont leurs rôles ?

Il y a un certain nombre de personnes qui siègent aux commissions d'attribution. Il y a les bailleurs, des représentants de :

- La Préfecture.
- La Mairie.
- La SNCF.
- Directeur d'agence du bailleur représenté.
- Gestionnaires d'attribution.
- Représentant des locataires.
- Conseillère sociale.

19. Aujourd'hui quel est le rôle des membres de la commission logement, puisqu'il n'y a jamais de réunion ou de suivi depuis la création du CE Fret ?

La Direction rend compte à la CIAL des statistiques annuelles sur le périmètre de la CIAL.

20. Quel rôle joue les délégués dans l'attribution des logements et gestion des dossiers ?

La CIAL du Fret n'a aucun rôle dans l'attribution de logement.

21. Quel est le périmètre de la CIAL du CE Fret ?

La Commission Information et Aide au Logement Fret a un périmètre national comme le CE Fret.

22. Quel est le parc réservé aux agents du CE Fret et à sa CIAL ?

L'APEC est un pot commun national. Il n'y a aucune différence entre un agent du CE Fret et des agents de Comité d'Etablissement Régional. Il n'y a donc pas de parc réservé pour les agents du périmètre du CE Fret, comme pour les agents de CER.

23. Quels agents peuvent prétendre à une étude de leur dossier de demande de logement ?

Les agents qui effectuent une demande de logement, doivent fournir un certain nombre de pièce pour constituer un dossier.

24. Combien d'agents du périmètre de notre CIAL sont en attente de logements ?

Au 30 septembre 2012, il y a 93 demandes en instance avec une demande de logement complète et recevable.

25. Combien de demandes de logements ont été satisfaites depuis la création du CE Fret et depuis le début de l'année 2012?

En 2011, 177 demandes ont été satisfaites. Pour 2012, jusqu'au 27 novembre 126 demandes ont été satisfaites. La Direction n'a pas donné de réponse pour les années 2009 et 2010.

26. Nous demandons que les CR des différentes CIAL de la région parisienne soient remis à tous les membres de la CIAL du CE Fret.

La Direction ne peut pas donner les comptes rendus des différentes CIAL de la région parisienne, car dans un premier temps, ce n'est pas la Direction qui effectue les comptes rendus mais les président des CIAL, et dans en deuxième temps la Direction ne les possède pas. La Direction indique que certain président de CIAL leur envoi leur compte rendu mais c'est très rare. La Direction indique qu'il faut voir avec les présidents des CIAL pour avoir les comptes rendus.

27. Nous demandons que le Président de la commission logement du CE fret puisse être invité aux travaux des différentes CIAL de la région parisienne et plus particulièrement lorsque des dossiers d'agents de fret SNCF sont à l'étude.

La Direction n'a aucune possibilité d'imposer à un président d'une CIAL le président de la CIAL du Fret.

28. Nous désirons connaître le parc de logement disponible et reçu par commune et par type.

Ne peut pas donner par commune l'information. Il y a :

- 50 studios.
- 1088 T1.
- 5302 T2.
- 14550 T3.
- 14831 T4.
- 4601 T5.
- 669 T6.
- 13 T7.

29. Nous désirons connaître, le montant des produits de cession afférents au programme de l'exercice et la répartition géographique.  
Le délai étant trop court entre l'envoi des questions et la Commission, la Direction n'a pas eu le temps de traiter la question.
30. Nous désirons connaître, le montant des travaux de réhabilitation et la répartition géographique.  
Le délai étant trop court entre l'envoi des questions et la Commission, la Direction n'a pas eu le temps de traiter la question. La Direction indique que la réponse sera apportée dans le document qu'elle fera passer au pôle RS Fret.
31. Nous désirons connaître, le nombre et la localisation des logements vendus au cours de l'exercice.  
Le délai étant trop court entre l'envoi des questions et la Commission, la Direction n'a pas eu le temps de traiter la question. La Direction indique que la réponse sera apportée dans le document qu'elle fera passer au pôle RS Fret.
32. Nous désirons connaître, le nombre et la localisation des logements réhabilités au cours de l'exercice à l'aide de produits de cessions.  
Il n'est pas possible de donner un nombre de logements réhabilités au cours de l'exercice, car cela se fait sur un plan triennal.
33. Nous désirons connaître, le nombre et la localisation des logements réhabilités ou améliorés par ICF au titre du programme de l'exercice écoulé.  
Il n'est pas possible de donner un nombre de logements réhabilités au cours de l'exercice, car cela se fait sur un plan triennal.
34. Nous désirons connaître, les projets de constructions ou de réservations inscrites au programme triennal de construction avec leur répartition géographique.  
Il n'est pas possible de donner un nombre de logements réhabilités au cours de l'exercice, car cela se fait sur un plan triennal.
35. Nous désirons connaître, le nombre de chambres disponibles dans les foyers PARME.  
Les Foyers PARME ne dépendent pas du Département Logement qui n'a aucun regard dessus. C'est une filiale de la SNCF.
36. Nous désirons connaître, le montant des loyers des chambres PARME.  
Hors compétence pour le Département Logement.
37. Nous désirons connaître, le nombre de demandes en instance pour une chambre PARME.  
Hors compétence pour le Département Logement.
38. Nous désirons connaître, le nombre de jeunes embauchés en attente de logement.  
Pour le Département Logement il n'y a pas de distinction entre un jeunes embauchés et un agent avec de l'ancienneté.
39. Nous demandons que l'aide aux nouveaux embauchés soit attribuée à tous, quel que soit leur lieu d'habitation.

40. Nous désirons connaître, le nombre de locataires qui ont subi une procédure d'expulsion.

Pour le périmètre de Fret, il n'y a pas eu de procédure d'expulsion.

41. Nous désirons connaître, le nombre de logement aménagés pour les agents où leurs ayant droit en situation de handicap par commune et par type.

Tous logements neufs sont en conformité avec la loi, avec des aménagements pour les personnes à mobilité réduite. Pour les logements anciens, comme la loi ne s'applique pas, cela n'est pas obligatoire, mais suivant les demandes spécifiques d'agents handicapés des solutions sont étudiées et l'action sociale rentre en jeu pour trouver des subventions pour adapter le logement.

42. Nous demandons que la gestion des parcs privés ICF Novedis doit revenir dans un service de l'entreprise et être effectuée par des cheminots au statut.

Hors compétence pour le Département Logement.

43. Nous désirons connaître les motifs pour les 132 demandes annulées par le demandeur et par le pôle attribution.

Voir question 4 pour les 59 demandes de logements annulées en 2011 par le Pôle Attributions. Pour les 73 demandes de logements annulées en 2011, c'est le demandeur qui a effectué l'annulation auprès de son Etablissement.

44. Nous désirons connaître les motifs pour les 19 demandes irrecevables ainsi que pour les 13 demandes non renouvelées.

Voir question 6.

45. Nous désirons connaître le détail « actifs/retraités » locataires par DF et par commune.

Il y a 67% d'actifs pour 33% de retraités locataires nationalement. Pas de données pas DF.

Question non retenue pour envoi tardif :

Sur Dijon, nous avons constaté la présence de jeunes anglo-saxons qui logeaient dans l'établissement Parme de la rue de l'Arquebuse, qu'en est-il ? Les établissements Parme se transforment-ils en auberge de jeunesse ? Quel est le coût facturé pour cette prestation ?

La question a quand même été abordée. Les foyers PARME ne dépendent pas du Département Logement, mais dans une logique de remplissage, si les foyers ont des chambres de libres, il n'est pas anormal de les louer à des personnes autres que des agents SNCF.

Les membres de la Commission ont demandé s'il y avait des liens avec les résidences ORFEA. Le Département Logement n'a aucun contact avec l'entreprise ORFEA.

La commission s'est terminée à 12H30.